

✕ **Leila Kavar**, ✕ *?Contesting Immigration Policy in Court. Legal Activism and its Radiating Effects in the United States and France?* ✕

✕ New York, Cambridge University Press, 2015, 232 p., 32 \$ ✕

Nicolas Fisher

DANS **HOMMES & MIGRATIONS** 2016/3 n° 1315 , PAGES 145 À 146
ÉDITIONS **MUSÉE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION**

ISSN 1142-852X

DOI 10.4000/hommesmigrations.3751

Date de mise en ligne : 02/02/2017

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2016-3-page-145?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Musée de l'histoire de l'immigration.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Leila Kawar, Contesting Immigration Policy in Court. Legal Activism and its Radiating Effects in the United States and France

New York, Cambridge University Press, 2015, 232 p., 32 \$

Nicolas Fisher



Édition électronique

URL : <http://hommesmigrations.revues.org/3751>
ISSN : 2262-3353

Éditeur

Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2016
Pagination : 145-146
ISBN : 978-2-919040-36-0
ISSN : 1142-852X

Référence électronique

Nicolas Fisher, « Leila Kawar, *Contesting Immigration Policy in Court. Legal Activism and its Radiating Effects in the United States and France* », *Hommes et migrations* [En ligne], 1315 | 2016, mis en ligne le 01 juillet 2016, consulté le 30 janvier 2017. URL : <http://hommesmigrations.revues.org/3751>

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

Tous droits réservés

la misère est telle en Pologne que plusieurs de ces ouvrières cherchent à attirer en France un membre de leur famille.

Les problématiques de déchiffrement, de transcription et de traduction de ces lettres sont également abordées dans l'ouvrage, en rapport avec le statut social des jeunes rédactrices, le contexte particulier de l'écriture et l'objectif du courrier. Rédigées dans une écriture souvent malhabile, les lettres révèlent « une faible connaissance des règles orthographiques et grammaticales amplifiée par une ignorance totale des règles épistolaires ». La jeune linguiste de Cracovie Elbieta Latka souligne des liens empreints à la fois de « familiarité affectueuse et d'une distance respectueuse », ce que traduit, par exemple, l'emploi combiné de l'expres-

sion « *maman chérie* » et d'anciennes formules de politesses devenues désuètes.

Une enquête collective enrichit l'étude en mettant en relief la personnalité attachante de l'inspectrice Julie Duval, de son vrai nom Julia Lachowicz. Maryla Laurent retrace l'étonnant parcours de cette intellectuelle polonaise mariée à un Français, laquelle choisit en 1930, à l'âge de 55 ans, de s'inscrire à l'école sociale de l'Association des surintendantes. Ajoutons, enfin, que l'ouvrage est également illustré de nombreuses photos retrouvées dans les archives : portraits d'ouvrières, lettres originales adressées à l'inspectrice, documents concernant l'emploi des migrantes polonaises, ainsi que l'activité de Julie Duval.

Pierre-Jacques Derainne

Leila Kwar Contesting Immigration Policy in Court. Legal Activism and its Radiating Effects in the United States and France

New York, Cambridge
University Press, 2015,
232 p., 32 \$

L'importance des usages militants du droit dans la transformation des politiques publiques est aujourd'hui bien documentée en France, particulièrement dans le cas des politiques d'im-

migration. L'apport du travail de Leila Kwar tient dans la comparaison qu'il propose entre les situations françaises et états-uniennes, mais aussi dans la perspective originale qu'il adopte. Une série de recherches en science politique relève, en effet, l'abondance de la jurisprudence nationale et internationale sur l'immigration, et sa faible influence sur les politiques d'immigration. Elle adopte cependant une perspective macrosociologique, sans jamais décrire les mécanismes concrets de la production de ces décisions de justice ou la diffusion de leurs effets. C'est au contraire à cette description que s'attelle l'auteure : il s'agit d'ouvrir la « boîte noire » des rapports

entre mouvements militants, juridictions et administrations pour en restituer empiriquement la complexité. Un changement d'échelle donc, mais également un changement d'objet : en plaçant ces rapports au centre de l'analyse, il s'agit de s'interroger sur ce qu'ils produisent socialement, au-delà des seules décisions de justice. Dans une perspective pragmatiste inspirée de Bruno Latour, ils sont ici saisis comme autant de nœuds entre action militante, droit et administration de l'immigration. Chaque nouveau combat juridique a dès lors un « rayonnement » social : il reconfigure les relations qui unissent les acteurs publics ou privés, mais aussi la manière dont ils se définissent mutuellement.

Dans les deux cas étudiés, la mobilisation est engagée dans les années 1970 par une nouvelle génération de juristes-militants pour qui la police des étrangers constitue un terrain d'action privilégié. La nécessité de donner une résonance politique aux initiatives juridictionnelles conduit en revanche à des cadrages différenciés, qui n'enrôlent pas les mêmes acteurs dans la lutte : aux États-Unis, la répression des étrangers est assimilée à une discrimination raciale, rapprochée des combats pour les droits civiques des années 1960 ; les militants français se concentrent en revanche sur le regroupement familial ou le droit du travail. On retrouve, de même, une dynamique de professionnalisation progressive des *cause lawyers* et d'institutionnalisation de leurs organisations, qui les coupe progressivement des mobilisations locales et les rap-

proche symétriquement de l'institution qu'ils contestent. La suite de l'ouvrage prolonge ce constat en analysant deux stratégies – la *class action* aux États-Unis, le recours en excès de pouvoir devant le Conseil d'État en France. Elle précise le caractère plus ou moins conflictuel ou collaboratif des relations entre les juristes-militants et les fonctionnaires : les formats procéduraux états-uniens en font des adversaires récurrents échangeant des « coups », là où le formalisme du contentieux à la française cantonne les adversaires dans un entre-soi d'experts techniciens peu propice à la revendication. Ce dernier point souligne les dynamiques inégales de politisation des investissements militants du droit, selon les configurations procédurales. Il appellerait aussi un prolongement, autour du « rayonnement » national que peuvent aussi acquérir les mobilisations locales, lorsque leurs résultats sont mutualisés et diffusés (cas par exemple du conseil juridique associatif dans les centres de rétention).

Nicolas Fisher